

**CEREMONIE DES VŒUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU CANTON DE CHARLY SUR MARNE  
24 JANVIER 2012 – ROMENY SUR MARNE SUR MARNE**

**DISCOURS DE M. FRANCOIS RAMEIL,  
PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Tout d'abord, je tiens à excuser

- Madame Isabelle Vasseur, Député
- Monsieur Rigaut, Président de la Communauté de Communes de Fère en Tardenois
- Monsieur Jean-Paul Roseleux, Président de la Communauté de Communes de l'Ourcq et du Clignon
- Madame Chantal Hochet, Maire de Viels-Maisons
- Monsieur Pierre Bourgeois, Maire de Romeny sur Marne sur Marne

Et remercier

- Monsieur le Sous-Préfet,
- Mesdames et Messieurs les Maires,
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires,
- Monsieur le Major Maurice de la Brigade de gendarmerie de Charly sur Marne
- Monsieur le Trésorier de Charly sur Marne
- Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Condé en Brie
- Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs en vos diverses qualités,

C'est avec plaisir que les Vice-Présidents et moi-même, nous vous retrouvons pour la présentation des vœux.

L'occasion pour nous tous, de partager un agréable et rare moment de convivialité, l'occasion de retracer les évènements et les réalisations de l'année qui vient de s'écouler, l'opportunité de vous faire part de quelques-uns de nos projets pour l'avenir de la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.

Je veux tout d'abord vous souhaiter une année 2012 pleine de joie, de réussite, de chaleur et d'énergie. Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la santé tellement essentielle, et aussi beaucoup de satisfactions dans vos vies personnelles et professionnelles. Mesdames Messieurs, j'ai envie de prononcer des vœux d'espoir, des vœux résolument tournés vers l'avenir.

Pour être plus concret encore, voilà quelques exemples énoncés succinctement qui retracent notre action de 2011.

- L'étude de Zone de Développement Eolien en cours d'instruction auprès des services compétents
- l'achèvement des contrôles du Service Public d'Assainissement Non Collectif
- la modernisation informatique de nos services à la population

- Avec l'ajout d'un module au logiciel de gestion des services de maintien à domicile permettant une liaison permanente des aides à domicile au service administratif. Ainsi, nous savons en temps réel si l'intervenante est présente auprès de la personne âgée. La facturation se prépare automatiquement.
- Avec le changement du logiciel enfance et la mise en place sur le site internet de la Communauté de Communes du paiement par carte bancaire (ce mode de paiement rencontre d'ailleurs un vif succès auprès des parents)

- Le remplacement de trois véhicules pour le service de soins à domicile

- la réalisation de l'extension du pôle administratif, avec le doublement de la surface de bureaux qui répondaient à une nécessité impérative pour assurer l'accroissement des missions de la Communauté de Communes, pour assurer également un accueil des administrés dans des conditions de confidentialité mais aussi pour le bien être des agents qui travaillaient sur un palier, dans le hall d'entrée ou dans le local photocopieur.

- la poursuite des actions des agents locaux de médiation et d'insertion envers les adolescents du territoire

- Je n'oublie pas non plus la réorganisation d'un certain nombre de services avec la redistribution des missions aux agents.

Je sais que ce n'est pas toujours facile à mener mais c'était plus que nécessaire pour optimiser notre fonctionnement.

Je terminerais par les opérations de communication qui ont été menées tout au long de l'année pour promouvoir l'ensemble des services de la Communauté de Communes

- ❖ forum des services de maintien à domicile,
- ❖ promotion du paiement par carte bancaire avec une journée de lancement,
- ❖ réalisation du bulletin et de l'agenda,
- ❖ abondement quasi journalier du site Internet,
- ❖ organisation des différentes cérémonies de la Communauté de Communes (noël des enfants, Noël du personnel, cérémonie de vœux, etc.)

Je tenais à souligner que la Communauté de Communes ne gère pas les dossiers les plus simples.

Il est en effet difficile d'aboutir car très couramment, nous revenons sur des projets déjà actés. On dit souvent que les dossiers administratifs sont longs à mener à leur terme mais il me semble que ce temps pourrait être réduit si on ne revenait pas sans cesse sur le même sujet.

Toutefois, nous resterons en 2012, tout aussi déterminés et enthousiastes, pour mener à bien les projets tels que

- la réhabilitation des systèmes non conformes d'assainissements non collectifs des communes de Bézu le Guéry et l'Épine aux Bois mais aussi d'autres communes qui répondent aux critères demandés par l'agence de l'eau

- la réalisation de la plateforme d'accueil des déchets verts, du bâtiment et du bois,
- le lancement d'une étude pour la mise en place de la redevance ou de la TEOM incitative,
- l'extension de la déchetterie,
- la réalisation d'actions en faveur du développement économique,
- le développement de nos services à la population notamment en faveur du maintien des personnes âgées à domicile dans les meilleures conditions possibles,
- la mise en place du logiciel petite enfance avec possibilité pour les parents du paiement par Internet,
- le remplacement du véhicule de portage de repas à domicile grâce au sponsoring,
- l'aboutissement pour la réalisation d'une aire de grand passage des gens du voyage.

Actuellement, tous nos projets actés communautairement sont possibles grâce au contrôle rigoureux et pragmatique de notre budget.

Il m'importe ici de souligner que nous n'agissons jamais seul, mais toujours en étroite collaboration avec les partenaires institutionnelles et financiers.

Je tiens à adresser à Monsieur le Sous-Préfet, représentant les services de l'état, mes remerciements pour son implication, celui de ses services et son soutien fort appréciés lorsqu'ils permettent à nos projets d'aboutir.

Je tiens également à remercier Monsieur Joly, notre trésorier toujours à l'écoute des demandes et qui a particulièrement bien travaillé avec ses services au niveau des impayés.

Certains impayés de l'an 2000 nous semblaient perdus définitivement et pourtant nous avons eu le plaisir de voir qu'ils avaient été réglés.

Sur les masses financières brassées depuis l'an 2000, cela peut paraître peu mais ce n'est pas négligeable.

Je le remercie enfin de sa vigilance sur les marchés, que ce soit des MAPA ou des marchés formalisés.

Les travaux de la Communauté de Communes sont ainsi en toute transparence et dans les règles administratives.

Je dois vous avouer que la tête dans les dossiers, nous ne nous rendons pas compte et là je m'adresse à tous les Maires et conseillers communautaires que la Communauté de Communes parfois décriée est reconnue pour ses actions et sa gestion par les autres territoires et administrations diverses.

Nos agréments sont renouvelés sans difficulté, on nous propose très régulièrement d'être collectivité pilote sur un certain nombre de thématiques, on nous sollicite pour présenter nos modes de fonctionnement, etc.

Il me semblait bon de le rappeler ce soir.

Je souhaitais enfin rappeler quelques chiffres emblématiques pour notre Communauté de Communes :

Service aux personnes âgées

- Augmentation de 10 000 heures de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) par rapport à 2010 pour un total de 49 210 heures annuelles au niveau du service de maintien à domicile.
- Tous services confondus (services de soins à domicile – de maintien à domicile – de téléalarme – de portage de repas – d'aide ménager/jardinier – accompagnement aux déplacements) : nous intervenons chez 620 bénéficiaires soit 1 personne âgée sur 4 du territoire communautaire (Population de 65 ans et plus : 2348 personnes sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Charly)
- Livraison de 19 515 repas annuellement en liaison froide midi et soir

### Service à l'enfance

↪ 2 crèches qui accueillent sur l'année 103 enfants de moins de 3 ans

↪ 369 enfants inscrits en accueils périscolaires pour 9 lieux d'accueil (Charly – Chézy – Domptin – Marigny – Montreuil – Nogent - Saulchery– Viels-Maisons – Villiers)

Fréquentation du centre de loisirs :

ALSH des mercredis : moyenne de 28 enfants par mercredi

ALSH des petites vacances : moyenne de 40 enfants par jour de vacances

ALSH été : 100 enfants ont participé aux mini-séjours (entre 2 et 5 jours)

+ 195 enfants inscrits pour une fréquentation moyenne de 100 enfants par jour

Le moment est venu pour moi également de manifester ma reconnaissance la plus sincère ainsi que mes remerciements à tous ceux qui participent activement à la vie de la Communauté.

Je voudrais remercier tous les Vice-présidents, ainsi que tous les membres du Conseil Communautaire, les élus pour le travail effectué. Conscients de leurs responsabilités, tous ensemble, ont assumé, la charge souvent difficile, qui leur a été confiée, au travers des commissions, qui, croyez-moi, sont riches en participations.

Ils n'ont cessé de veiller au respect des engagements qu'ils ont pris envers la collectivité et chacun sait qu'il n'est pas toujours évident de s'y tenir, tant les contraintes sont nombreuses et changeantes.

Je voudrais remercier tous les agents de la Communauté de Communes pour leur travail, chacun d'eux avec ses propres responsabilités, contribue à servir au mieux l'intérêt général. Il faut savoir que les agents se rendent auprès des personnes âgées par tout moyen lorsque les conditions climatiques sont difficiles (à pied, en quad, etc.).

La majorité de nos agents ont une conscience professionnelle exemplaire.

Je souhaite que 2012, nous offre les moyens de poursuivre notre action à l'échelle de notre territoire.

Bien, je crois qu'il est à présent temps de clore mon propos et de passer à des choses plus festives.

Au nom des Vice-Présidents, en mon nom personnel, je vous renouvelle des vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Souhaitons globalement que nous puissions faire de cette année qui commence, une année plus sereine, pour notre bien à tous et celui de nos administrés.

J'ajoute tout simplement et avec la plus grande sincérité, que je souhaite le meilleur en 2012, à chacune et à chacun d'entre vous.